

Vous êtes très intéressé-e par les arts ?

Vous avez une pratique artistique personnelle et soutenue ?

Vous fréquentez régulièrement les musées, les galeries et autres lieux culturels ?

Alors, la licence Arts plastiques est peut-être faite pour vous...



LICENCE MENTION ARTS PLASTIQUES

Où ? UFR Arts, lettres et langues - Metz

La licence Arts plastiques, c'est pour moi ?

- J'ai (ou je vais obtenir) un bac général (avec, éventuellement, la spécialité Arts-Arts plastiques), un DAEU ou un diplôme admis en dispense ;
- Je possède des dispositions telles que capacité rédactionnelle, esprit d'analyse et synthèse ;
- Je manifeste une ouverture d'esprit et de la curiosité ;
- Je suis fortement motivé-e ;
- Je sais être autonome et entrepreneur-e ;
- Je n'envisage pas forcément de devenir artiste ni infographiste, mais je suis attiré-e par le milieu culturel et artistique ;
- M'engager dans des études longues (bac+3 minimum, voire bac +5) ne me fait pas peur.

Atouts +++ :

- Des cours assurés par des **intervenants** issus de différents **champs professionnels des arts**
- Une **appropriation d'outils informatiques appliqués aux arts** : Photoshop, Illustrator, Autocad, Adobe Première
- Une **association étudiante dynamique** : « Art Ist Here »
- Une **ouverture possible grâce à des parcours de personnalisation** : Professorat des écoles, Recherche (ORION Oser la recherche), Développement durable (Agiles), Entrepreneuriat, Santé, Sportifs de haut niveau, etc.

En bref :

Une **exploration des œuvres classiques, modernes et des pratiques contemporaines**, à travers l'histoire de l'art, l'esthétique, l'anthropologie, la sociologie culturelle, ainsi qu'une ouverture à d'autres champs artistiques ;

Des enseignements théoriques, mais aussi **pratiques allant du dessin, de la peinture, à la vidéo et à la photographie numériques**, avec des ateliers de création permettant de développer les aspects techniques d'une production artistique ;

De la pré-professionnalisation, avec un stage obligatoire en L3, une « activité intégratrice » mobilisant, sur un projet concret, l'ensemble des compétences acquises durant le cursus, des cycles sanctionnant l'acquisition des compétences et connaissances attendues.

Être étudiant-e en licence Arts plastiques, **c'est bénéficier d'un accompagnement : Tout au long de ma scolarité :**

- une semaine d'accueil
- du soutien en informatique
- du tutorat, pour l'aide aux apprentissages

Dans la construction de mon projet d'études et de mon projet professionnel :

- des enseignements pour m'aider à construire mon projet et à préparer mon insertion professionnelle (PPP « Projet personnel et professionnel »)
- un service pour m'aider, à tout moment, dans mon parcours (conseils en orientation ou réorientation, documentation sur les études et les métiers, aide à la construction du projet personnel et professionnel, etc.) : le **SOIP** (Service d'orientation et d'insertion professionnelle)

La licence, et après ?

En avant vers un projet d'études réussi : La licence, c'est avant tout une étape garante d'une poursuite d'études réussie : **master, licence pro, préparation de concours, école des beaux-arts ou d'arts appliqués**, etc., nombreuses sont les possibilités.

Une première étape vers les métiers de la création, mais pas uniquement :

Secteurs d'activités :

- Création
- Communication
- Médiation
- Animation culturelle
- Enseignement primaire, secondaire, supérieur
- Recherche
- Fonction publique (État, territoriale : filières culturelles)
- Métiers du livre : bibliothèques, documentation, édition

Exemples de métiers :

- Artiste plasticien-ne (concepteur-trice et producteur-trice d'œuvres destinées à être exposées, diffusées)
- Concepteur-trice-réalisateur-trice multimédia
- Directeur-trice artistique
- Graphiste
- Illustrateur-trice
- Artiste plasticien-ne intervenant-e (formateur-trice ou enseignant-e) auprès de publics divers dans des établissements développant une activité artistique
- Commissaire
- Scénographe d'exposition
- Régisseur-euse d'expositions
- Médiateur-trice (musées et institutions culturelles)
- Critique d'art
- Galeriste dans le domaine des arts plastiques et des arts visuels
- Professeur-e d'arts plastiques
- Professeur-e des écoles
- Attaché-e de conservation du patrimoine
- Assistant-e documentaliste ; Bibliothécaire ; Documentaliste

Infos sur les admissions sur le site : u2l.fr/inscriptions

En savoir plus sur la licence : <https://formations.univ-lorraine.fr/>

...et le devenir des diplômé-e-s : www.insertion.univ-lorraine.fr